

Pierre Castaing

Euro NCAP (France)

Ingénieur aéronautique diplômé de l'ESTACA, complété par un DEA de mécanique des fluides.

Un court passage à l'UTAC dans les années 80 en tant qu'ingénieur homologation et recherche sur les casques de protection, puis durant 20 ans au sein d'une PME française, fabricant d'EPI, en tant que responsable homologation puis successivement Directeur Qualité, Directeur R&D et Directeur Service Clientèle. Rejoignant l'UTAC fin 1999 en tant que Chef du service sécurité passive, puis en 2006 Responsable du département Sécurité et à partir de juillet 2012 en charge des Affaires Réglementaires pour le Groupe UTAC.

Outre le suivi des évolutions réglementaires à Genève, dans le cadre du GRSP, ou à Bruxelles, auprès de la Commission Européenne, Pierre Castaing a été Président de différents groupes de travail internationaux, sur le choc frontal et la compatibilité des véhicules légers ainsi que sur une nouvelle réglementation des systèmes de retenue pour enfant.

Membre du conseil d'administration d'Euro NCAP de 2000 à 2022, il en a été le Président de 2017 à fin 2020 et participe toujours activement aux travaux d'Euro NCAP en présidant des groupes techniques (sécurité tertiaire). Retraité de l'UTAC fin 2017, il est depuis février 2020, membre du Comité des Experts placé auprès du Conseil National de la Sécurité Routière et de la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière.